



**Trésor**  
DIRECTION GÉNÉRALE

## Quinzaine Marocaine – du 14 au 28 juin 2020

### Zoom du Service Economique

#### **Bank Al-Maghrib : nouvelles projections macroéconomiques, réduction du taux directeur et libération du compte de réserve des banques**

Le Conseil de Bank Al-Maghrib, qui s'est réuni le 16 juin 2020, a revu à la baisse ses projections macroéconomiques pour l'année 2020. En raison de l'effet conjugué des restrictions induites de la pandémie Covid-19 et de la sécheresse récurrente, la Banque Centrale table désormais sur une contraction du PIB marocain de 5,2 % en 2020 (- 4,6 % pour la VA agricole, -5,3 % pour la VA non-agricole).

Tenant compte de l'évolution négative de la conjoncture nationale et internationale, le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé :

- une réduction du taux directeur de 50 points de base, le ramenant ainsi à 1,5%,
- de libérer intégralement le compte de réserve des banques, lesquelles ne seront donc plus tenues de retenir 2% de leurs dépôts en réserves obligatoires auprès de la Banque centrale ;
- la mise en place de dispositions spécifiques pour fournir un appui adapté au refinancement des banques participatives (banques islamiques) et aux associations de microcrédit.

Cette politique monétaire expansive vise à la relance de l'économie, au côté des instruments de garantie bancaire déjà mis en place par le Comité de Veille Economique (crédits *Damane Relance* et *Relance TPE*), disponibles depuis le 15 juin 2020.

#### **Evolution du solde commercial bilatéral au terme des quatre premiers mois de l'année**

Dans le contexte de contraction du commerce international induite par la crise du Covid-19, selon les chiffres des douanes françaises, les exportations françaises vers le Maroc et les importations en provenance du Royaume ont reculé de respectivement 12,5 % et 7,0 % en glissement annuel au terme des quatre premiers mois de l'année. Le déficit commercial bilatéral s'est ainsi replié de 53,8 % à 110 M EUR.

Cette évolution est en partie imputable à la réduction du déficit du poste « matériel de transport », en diminution de 22,2 % (conséquence de la suspension de la production en avril des principaux écosystèmes automobiles du Maroc), et de celui des produits agricoles, sylvicoles et de la pêche, en raison de la hausse des exportations françaises de céréales vers le Maroc (facteur habituel d'ajustement du solde bilatéral franco-marocain). Elle relève toutefois du caractère exceptionnel de la situation actuelle, et non d'une dynamique structurelle.

## Actualités économiques et financières

### MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **Relance de l'économie : le coût des crédits Relance diminué à 3,5 % suite à la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib.** Les principaux instruments de soutien de l'offre dans le cadre de la relance de l'économie sont les crédits *Damane Relance* mis en place par le Comité de Veille Economique, destinés à financer les besoins en fonds de roulement des entreprises. Si le coût d'emprunt s'élevait à son lancement à 4 %, la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib l'allège à 3,5 %. A noter que les critères d'éligibilité ont été récemment modifiés. En plus de l'obligation d'affecter au minimum 50 % du crédit aux règlements des fournisseurs, les entreprises doivent également afficher un ratio dette bancaire/excédent brut d'exploitation inférieur ou égal à 7 et ne pas avoir distribué de dividendes au cours de l'année 2020. Pour rappel, les sociétés éligibles peuvent mobiliser jusqu'à 1 mois de CA (1,5 pour les sociétés industrielles), dans la limite de 100 M MAD, garantis de 80 à 90 % par l'Etat. Le remboursement se fait sur 7 ans, après 2 ans de différé maximum.
- **Un registre social unifié pour fin 2020 ?** Le projet de loi sur le ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social, adopté mardi 16 juin par la Chambre des Conseillers, a été transmis le 17 juin à la Chambre des Représentants (chambre basse). Ce texte propose la création d'un nouveau dispositif de ciblage, s'articulant autour de deux registres : le premier enregistrera les personnes physiques sur le territoire national par inscription volontaire, tandis que le deuxième recoupera les informations du premier pour mettre en place une liste de ménages éligibles aux aides sociales. Ces deux registres seront gérés par l'Agence nationale des registres. Le gouvernement souhaiterait que les décrets d'application soient mis en œuvre avant fin 2020.
- **Augmentations escomptées du déficit public et de la dette du Trésor à 7,6 % et 75,3 % à fin 2020.** Conséquence de la baisse globale de l'activité économique, les recettes du Trésor marocain ont diminué de 10 % à fin mai 2020, en raison de la diminution de celles perçues au titre de l'IS (-4,1%), de l'IR (-9,6 %) et de la TVA (- 10,0 %). Au cours de la même période, les dépenses ordinaires ont augmenté de 10,6 %. Dans ces conditions, selon la Banque Centrale, le déficit public et la dette du Trésor devraient s'élever à respectivement à 7,6 % (+3,5 pts) et 75,3 % (+10,3 pts) du PIB à fin 2020. La dette souveraine du Maroc est jugée soutenable par les agences de notation, qui ont toutes confirmé sa note *Investment Grade* récemment. [DEPF – Note de Conjoncture – juin 2020](#)
- **Les réserves de change devraient se maintenir à plus de 5 mois d'importations au cours de l'année 2020.** Malgré les diverses pressions pesant sur les réserves de change (diminution des exportations de 19,7 % et des flux d'IDE de 16,8 % à fin avril ; recul des recettes voyages de 24,8 % et des transferts des Marocains Résidents à l'Etranger de 13,6 % à fin mai), celles-ci s'élevaient au niveau confortable de 6 mois et 11 jours d'importations au terme des quatre premiers mois de l'année, en raison du tirage sur la Ligne de Précaution et de Liquidité du FMI acté le 7 avril 2020. Elles devraient se maintenir à 5 mois d'importations à fin 2020, selon la Banque Centrale. A noter que Bank Al-Maghrib n'utilise plus les Réserves Internationales Nettes (RIN) comme indicateur de référence des réserves de change, mais les Avoirs Officiels de Réserve (AOR). Les premières excluaient notamment les engagements à court terme en devises convertibles à l'égard des non-résidents et les engagements conditionnels à vendre des devises étrangères découlant de transactions sur produits dérivés. [DEPF – Note de Conjoncture – juin 2020](#)

### INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Trafic aérien : reprise des vols domestiques à compter du jeudi 25 juin 2020.** Selon un communiqué du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale, les vols aériens pourront reprendre dès jeudi 25 juin. Les déplacements entre zones 1 et 2 restent soumis à autorisation exceptionnelle délivrée par les autorités locales. La compagnie nationale Royal Air Maroc assurera quatre liaisons dès le 25 juin (de Casablanca vers Laâyoune, Dakhla, Oujda et Agadir). Air Arabia a également annoncé la reprise des vols internes.

- **Hydrogène vert : accord entre le Maroc et l'Allemagne.** Un accord a été signé, mercredi 10 juin à Berlin, par l'ambassadeur du Maroc en Allemagne, Z. Alaoui, et le ministre fédéral de la Coopération économique et du développement, G. Müller. L'accord vise à développer la production d'hydrogène et mettre en place des projets de recherche conjoints. Il intervient dans le contexte du développement du projet *Power-to-X* (production d'hydrogène vert à partir d'électricité solaire ou éolienne via électrolyse) par MASEN (Agence marocaine de l'énergie solaire).
- **Energies renouvelables : plus de 90 % des entreprises subissent la crise du Covid-19.** Une enquête du Cluster solaire révèle que plus de 90 % des entreprises du secteur ont connu une baisse significative de leur chiffre d'affaires. « *La baisse du CA prévisionnel 2020 est estimée à 56 % par rapport aux prévisions avant Covid-19* », indique l'enquête.

## SERVICES, TOURISME, SANTE & INNOVATION

- **Start-ups : 1 startup marocaine mature sur 5 en grande difficulté.** Selon une étude réalisée par StartupSquare, un cinquième des startups marocaines matures estime ne pas pouvoir survivre à la crise. Les startups *mid-stage* (1 à 2 ans d'existence) seraient moins impactées que les startups matures, en raison de leur forte croissance et de leur faible structure de coûts. A l'exception des startups de l'edtech, de la mobilité, de l'e-commerce ou de la fintech, la majorité déclare disposer de moins de 3 mois de trésorerie.
- **Paiement mobile : démarrage de l'interopérabilité.** L'interopérabilité dans le paiement mobile est effectif depuis juin 2020 (un utilisateur disposant d'un *wallet* chez l'établissement A peut désormais interagir avec le *wallet* d'un établissement B ou C, que celui-ci soit une banque ou un opérateur téléphonique).

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

- **Agriculture biologique : le Maroc a pour objectif d'atteindre une superficie de 300 000 hectares.** Lors d'une séance de questions/réponses au Parlement, le ministre de l'agriculture marocain, A. Akhannouch, a indiqué que le Royaume a pour objectif d'atteindre à terme une superficie de terres réservées à l'agriculture biologique de 300 000 hectares, contre 11 000 actuellement.
- **Pesticides : le Maroc utilise peu de pesticides par hectare.** Selon les données de l'agence statistique de la FAO (2017), le Maroc consomme environ 1,46 kilogramme de pesticides à l'hectare, soit une utilisation inférieure à celle de la Chine (13,07/h), du Japon (11,76/h), de l'Italie (6,14/h), de la France (3,63/h), de l'Espagne (3,59/h) et de la Turquie (2,31/h). Le Conseil économique social et environnemental (CESE) souligne par contre le manque de contrôle au niveau de l'utilisation des pesticides sur le marché national : « *l'utilisation des intrants et pesticides dans l'agriculture n'est pas suffisamment maîtrisée au regard des normes en vigueur. Ils présentent ainsi un risque avéré sur la santé et l'environnement et contribuent à la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes naturels* ».

## TABLEAUX STATISTIQUES

### Taux de change

	26/06/2020 (jour)		19/06/2020 (1 semaine)		26/05/2020 (1 mois)		26/06/2019 (1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
<b>MAD</b>	10,86	9,70	10,82	9,67	10,84	9,87	10,86	9,61

### Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	25/06/2020 (jour)	19/06/2020 (1 semaine)	26/05/2019 (1 mois)	31/12/2019
<b>Valeur</b>	10 234,68	10 356,28	9 847,80	12 171,90

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.

Rédaction : Arthur François | Responsable de publication : Cécile Humbert-Bouvier